

ENSEMBLE POUR LA CRÉATION DE LA MAISON DES VICTIMES DE VIOLENCE (MAVI) DU CHU DE LILLE

UN PROJET INÉDIT EN FRANCE

Le CHU de Lille veut se positionner en précurseur national dans l'accompagnement des victimes de violences avec la création en 2024, d'une maison dédiée.

Le territoire des Hauts-de-France est en effet particulièrement concerné par le sujet des violences intra-familiales. Chaque jour, des victimes sont accueillies dans les différents hôpitaux du CHU, particulièrement à Jeanne de Flandre. Néanmoins, leur prise en charge reste complexe car il n'existe pas de parcours complet identifié.

C'est à cette problématique que la MAVI veut répondre en proposant, pour une première fois en France, un seul parcours coordonné en un lieu unique pour les victimes. Ce nouveau projet répondra ainsi à chacun de leurs besoins d'accompagnement. Il leur apportera des repères et les réponses à leurs questions.





UN ESPACE COLLABORATIF, AU SERVICE DE TOUTES LES VICTIMES

C'est au cœur de l'hôpital Calmette réhabilité, proche des 3 urgences du CHU, que prendra place cette Maison, sur un plateau dédié de 1000 m². Y seront réunis dans des locaux adaptés, tous les services permettant de mieux prendre en charge une personne victime de violences : médecins légistes, pédiatres, psychiatres, psychologues, associations d'aide aux victimes, forces de l'ordre pour le dépôt de plainte sur place, travailleurs sociaux...

De plus, toutes ces forces vives seront à disposition des professionnels de santé du CHU et du territoire amenés à prendre en charge à leur niveau des personnes victimes de violence, leur proposant ainsi les ressources pluridisciplinaires indispensable.

Un juriste mobile pourra se déplacer à la rencontre des victimes identifiées dans les hôpitaux du CHU.

>>> Toutes les expertises en un lieu = parcours simplifié

BUDGET

BUDGET GLOBAL DE **500 000 €** DONT :

- **400 000 €** DE TRAVAUX
- 100 000 € D'EQUIPEMENTS

DONT 300 000 € INVESTIS PAR LE CHU DE LILLE

DES PARTENAIRES DÉJÀ ENGAGÉS DANS LE PROJET

Au-delà des services du CHU pleinement concernés par le projet :

- > Unité médico-judiciaire,
- > Centre régional de Psychotraumatisme,
- > Unité d'accueil pédiatrique Enfance en danger,
- > Urgences gynéco-obstétricales,
- > etc.

Des partenaires extérieurs au CHU viennent en soutien direct à ce projet :

- > Forces de l'ordre
- > Association La Voix de l'enfant
- > Associations mobilisées en soutien des victimes
- > Département
- > Agence Régionale en Santé



Un lieu unique qui offre aux victimes un parcours simplifié et une meilleure prise en charge



Un espace collaboratif qui permet une articulation renforcée du CHU avec ses partenaires (Justice, aide sociale à l'enfance, associations...)



Un espace ressource qui donné accès aux professionnels de santé du territoire à des expertises pluridisciplinaires





La Maison des Victimes constitue une réelle avancée pour notre région : elle permet d'aller plus loin dans la protection des victimes et de faciliter considérablement leur parcours de soin et donc leur reconstruction.



Catherine Thomas, Directrice des Affaires juridiques du Chu de Lille et porteur du projet



Aurélie Leclercq, Responsable du mécénat aurelie.leclercq@chu-lille.fr / 06 10 49 82 87